

COMMUNIQUÉ
Sous embargo jusqu'à 10h00, le 1^{er} avril 2015

La répression politique du mouvement de contestation sociale doit cesser!

Montréal, le 1^{er} avril 2015 – Devant l'extrême brutalité des interventions policières utilisée pour mettre fin aux manifestations liées à la grève sociale des étudiant-e-s, la Ligue des droits et libertés, l'ASSÉ, le SPUQ, le SGPUM, la FNEEQ, les Comités Printemps 2015, la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, la FFQ, l'Observatoire sur les profilages et plusieurs organisations communautaires, syndicales et autres regroupements sont outrés et vivement inquiets de la situation. Ils demandent la fin immédiate de cette répression politique.

Plusieurs ont déjà dénoncé la violence de cette répression. Le fait qu'elle survienne de manière aussi brutale, dès le début du mouvement de grève étudiante, témoigne de la volonté ferme d'écraser le mouvement social qui prend de l'ampleur et démontre le caractère politique de cette répression. Les mots d'ordre ou autres commentaires lancés par certain-e-s politicien-ne-s dont le Maire Labeaume ou encore Madame Anie Samson —l'élue responsable de la Sécurité publique au Conseil de ville de Montréal qui a déclaré que ce serait « Tolérance zéro cette année et que la police va appliquer les règles »— confirment une intention politique claire de tuer dans l'œuf le mouvement de grève et de contestation étudiante.

C'est le message collectif porté par le mouvement étudiant que l'on veut ainsi bâillonner alors qu'il dénonce les politiques d'austérité du gouvernement Couillard ainsi que les politiques en faveur des hydrocarbures.

Les organisations rappellent que ces stratégies de répression de la contestation sociale mises en œuvre au Canada et spécialement au Québec ont déjà fait l'objet de condamnations sévères de la part de différentes instances de l'ONU, notamment l'utilisation d'armes et de gaz chimiques, les arrestations massives et préventives, ainsi que les conditions de détention abusives des personnes arrêtées. L'ONU avait alors dénoncé la mise en péril de l'exercice de la liberté d'expression dans le cadre de manifestations. Les instances ont également souligné que ces stratégies portent atteinte à l'intégrité des personnes présentes et entraînent des arrestations arbitraires et des détentions abusives.

Les organisations signataires de ce communiqué considèrent par ailleurs totalement inacceptable le recours à différentes armes de contrôle de foule telles que les gaz irritants, non seulement pour les dommages que ceux-ci causent à la santé des manifestant-e-s, mais aussi pour les atteintes à l'intégrité physique ou même à la vie des personnes visées, notamment lorsque les projectiles sont

tirés à bout portant. On rapporte d'ailleurs que de nombreuses personnes ont été blessées dans les derniers jours.

Les personnes qui s'expriment actuellement par la voie des manifestations posent un acte politique légitime, qui est protégé par nos chartes des droits et libertés.

Considérant la gravité de la situation, les organisations réclament l'arrêt immédiat du recours aux différentes armes de contrôle de foule et aux arrestations de masse, ainsi que la fin de cette répression politique.

Liste des adhésions au communiqué de presse

1. Armes à l'œil
2. Association des juristes progressistes (AJP)
3. Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ)
4. Centre des femmes d'ici et d'ailleurs
5. Coalition Main Rouge
6. Collectif opposé à la brutalité policière (COBP)
7. Commission populaire sur la répression politique
8. Confédération des syndicats nationaux du Québec (CSN)
9. Conseil central Montréal métropolitain-CSN (CCMM-CSN)
10. Fédération autonome de l'enseignement (FAE)
11. Fédération des femmes du Québec (FFQ)
12. Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
13. Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ)
14. Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN),
15. Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ)
16. Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)
17. Greenpeace
18. L'Observatoire sur les profilages
19. La Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC-Mtl)
20. Les Alter Citoyens
21. Les comités Printemps étudiant 2015

22. Ligue des droits et libertés
23. L'R des centres de femmes du Québec
24. Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE)
25. Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ)
26. Palestiniens et Juifs Unis (PAJU)
27. Pascale Dufour, Professeure agrégée, Université de Montréal, Directrice du Centre de recherche sur les politiques et le développement social (CPDS)
28. Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (RÉPAC 03-12)
29. Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ)
30. Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)
31. Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ)
32. Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM (SCCUQ)
33. Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais (SPUQO)
34. Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Montréal (SPUQ)
35. Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal (SGPUM)
36. Syndicat industriel des travailleurs et des travailleuses – Montréal (IWW / SITT)
37. Table ronde des OVEP de l'Outaouais (TROVEPO)

-30-

Pour informations et entrevues :

Lysiane Roch, Ligue des droits et libertés : 514-715-7727

Justin Arcand, ASSÉ: 514-835-2444